

+ Barbe-

Yaquez,
Anne ne

Jaques aiant fill naturel et legitime d'essiene
 d'une la quatorze de ~~de~~ ^{de} la camouine es-
 ne la quatorze ~~de~~ ^{de} la de a este baptise
 la sainte marie baptise la parson a este de
 Jaques amiel l'indette bapme de deux deux de l'auton
 le parson a signe apres moy forjon pre.

Amies

Simon
et Paul ne

Joseph et son aîné fils naturel et légitime de Jacques et de Madeleine
Colombe est né le vingt et six octobre mille sept cent deux au
village de la garde Catholique de la paroisse et a été baptisé le
vingt et huit par moy bourgeois. Le parrain a été François Guérol
et la marraine Marie Colombe, sa femme. Je soussigné
Joseph Reusségarat a signé avec moy. A yronville. L'an
Joseph Reusségarat

honnore'
Hilton mort

honorable Aiton époux de Claire Hédale et mort le vingt et un
octobre mil huit cent douze âgé d'environ soixante ans, et
a été enterré le même jour dans le cimetière de cette
paroisse présent nous ^{notaires} ^{notre} Reynold enté

Joseph
ginois ne

Joseph gineuvier siq naturel et legitime de l'apost et de cloisse
bourgeoise et ni la singe et neul ostent melle sept enf dours et
a été baptisé le trente par moy boudigne. le passin a été
pierre boucal et la merraine natuqetile fuliere, pastonne
ni a été écrite bouchim douetgeat a ligne apst moy
Jeanbim Bouetgeat. Repondit l'us

Elizabeth
Anne morte

Elizabeth Bruine, porte de l'Aloude, Lausde la ville de Fontenay
et morte au fort de la garde se trouvent un orfèvre mille
sept cent douze agé d'environ trente et un an et a été enfoncé
le premier novembre dans le cimetière de cette paroisse
nous l'enterrons. Masseilles p^{re} Reynold Cus

Le troisieme novembre mille sept cent - deux le
mariage accorde entre seph julien age d'unviron vingt
et cinq ans filz de feu Jacques et de sene Magdelaine

Mariage
de Joseph
Julien

Rigorde de la present lieu de la garde d'une part, et d'autre
 Bouille agü d'environ vingt ans, fille de feu Felix et de feue
 Juste. Retarde de la ville de Boulon d'autre, m. i. c. l. e. l. e. l. e.
 dans l'eglise paroittraile apres les trois publications faites
 et l'attestation dans les formes de la Noire et secondaire de la
 paroitte de Boulon en date du premier novembre, en
 presence de nous l'eccl. et des parrains et le moins requis et
 l'oulligne. apres avoir exige leur mutuel consentement
 nous les avons marie selon le rit de notre sainte mere
 l'eglise catholique et apostolique et Romaine par nous
 Francois Juste Joachim Bourgeois et Francois Charles le moins
 ont signe apres nous. Pour ce faire. Jullien, moine en
 Francois Jullien Joachim Bourgeois. Chappelle

Joseph
Abel den 2

Joseph Attelle fils naturel et légitime de Jean Laurent et
de Suzanne frile est né le douze novembre milles sept cent
douze, et a été baptisé la même par moy soussigné le pasteur
a été Joseph Martin et la marraine Marguerite Fourrière
qui n'ont été assistez Joachim Ruettigat a signé avec
moy. *Le Ruettigat Meynord etc*
Antoine Ruquet fils naturel et légitime de Joseph et de Catherine
est né le dix sept novembre milles sept cent douze, et a été baptisé la même par moy soussigné le pasteur
a été Joseph Martin et la marraine Marguerite Fourrière
qui n'ont été assistez Joachim Ruettigat a signé avec
moy. *Le Ruettigat Meynord etc*

Antoine
Lacquet n°

Niverte el na de l'air el l'air ne venant pas mille fois en l'air el l'air
 de la garde l'air el de la garde, el el l'air el l'air el l'air el l'air
 par moy l'air el de la garde el de la garde el de la garde el de la garde
 Catherine Barthelemy qui n'ont pas de l'air el de la garde el de la garde
 a l'air el de la garde el de la garde el de la garde el de la garde
 el de la garde el de la garde el de la garde el de la garde el de la garde

Anne-Marie
moult de ne

[illegible]

Marquetti
girard mo
48

Marquise de grand fide de Penzance et de Chastre gabeste est
tenue le second decembre mil sept cent deux apres l'execution
d'un an, et a été enterree le trois dans le cimetiere de cette
paroisse pendant nos fonctions. Reynold *curé*
Nassauville *notre*